

Envoyé en préfecture le 17/12/2025

Reçu en préfecture le 17/12/2025

Publié le 17/12/2025

ID : 039-243900420-20251215-141\_2025-DE



Extrait du registre des délibérations  
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française  
Département du Jura

## Séance du 15 décembre 2025

Date de convocation  
10 décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, lundi 15 décembre à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Chamblay au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

### Convention avec l'association Musica'Loue N°141/2025

**Nombre de membres**

11

**Présents**

9

**Représentés**

0

**Excusés**

2

**Votants**

9

#### Présents

**Mesdames** Pate, Giancatarino, Hählen.

**Messieurs** Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Chevanne, Truchot.

**Excusés** MM. Théry, Vuillet.

#### Absents

Considérant la volonté de l'association Musica'Loue de développer de l'enseignement musical sur l'ensemble du Val d'Amour,

Considérant l'intérêt de la CCVA pour maintenir, renforcer et développer cette action culturelle destinée à l'ensemble de la population du Val d'Amour,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise le Président à signer une convention avec Musica'Loue en vue de fixer les objectifs pour 2026,
- Attribue une subvention à cette association de 12 965€ pour l'année 2026,
- Dit que 50% de la subvention sera versée en janvier 2026,
- Dit que les dépenses correspondantes seront inscrites au budget 2026.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

**Etienne Rougeaux**  
Le Président



**Virginie Pate**  
Secrétaire de séance

